



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

Cette Fiche de Données de Sécurité est rédigée dans une démarche volontaire : elle n'est pas obligatoire  
conformément à l'Article 31 du Règlement n°1907/2006

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit KIZEN FORCE 2.0

### Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs thermofusibles

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
51 Esplanade du Général de Gaulle  
92800 Puteaux – La Défense  
FRANCE  
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112  
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### **Mentions de danger**

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

### 2.3. Autres dangers

Le contact avec le produit à des températures supérieures à l'ambiente peut provoquer des brûlures thermiques. Granules: Extrêmement glissant en cas de déversement.

PBT & vPvB

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

## Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

non applicable

### 3.2 Mélanges

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

#### Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
<b>Inhalation</b>	<b>Fondu</b> . Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de produits de décomposition. <b>Solide</b> : . Voie d'exposition peu probable.
<b>Contact oculaire</b>	<b>Fondu</b> . En cas de contact oculaire, rincer les yeux abondamment et immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Tout contact avec les matières fondues exige une assistance médicale immédiate. <b>Solide</b> : . Granules Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
<b>Contact avec la peau</b>	<b>Fondu</b> . En cas de contact avec le produit fondu, refroidir rapidement la portion de peau concernée à l'eau froide. En cas de brûlures sévères, consulter immédiatement un médecin. Ne pas retirer les vêtements s'ils collent à la peau. Ne pas tenter de retirer la matière solidifiée de la peau. La séparation de la matière fondu et resolidifiée avec la peau exige une assistance médicale. <b>Solide</b> : . Laver la peau avec de l'eau et du savon.
<b>Ingestion</b>	Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sans avis médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Le contact avec la substance fondu peut entraîner des brûlures sévères de la peau et des yeux.
<b>Effets de l'exposition</b>	Aucune information disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Note au médecin

Les brûlures provoquées par la matière fondu doivent être traitées médicalement.  
Traiter les éventuelles brûlures comme des brûlures thermiques, après décontamination.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** CO2, agent chimique sec, sable sec, mousse résistant à l'alcool. Jet d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser de jets d'eau directs.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit** Le produit fondu peut provoquer des brûlures sévères.  
**chimique**

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Hydrocarbures.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter tout contact avec le produit en fusion. Mettre en place une ventilation adaptée.  
Granules: Glissant, peut entraîner des chutes.

**Autres informations** Lorsque cela est possible, laisser la matière fondu se solidifier naturellement.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Lorsque cela est possible, laisser la matière fondu se solidifier naturellement. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide.

**Méthodes de nettoyage** **Fondu** : Lorsque cela est possible, laisser la matière fondu se solidifier naturellement. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. **Solide** : Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Les résidus impossibles à recycler sont éliminés en tant que déchets chimiques. Équipements nettoyés au solvant organique, les ruissellements sont récupérés et éliminés en tant que déchets de solvants.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de traitement à chaud de cette matière, vérifier la présence d'une ventilation adéquate et porter un équipement de protection individuelle. Utiliser une ventilation et/ou des contrôles techniques adaptés pour les transformations à température élevée afin d'éviter toute exposition aux vapeurs. Mettre en place des douches de sécurité dans la zone de travail immédiate en cas d'urgence s'il existe un risque d'exposition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver au frais et au sec, à l'écart des sources potentielles de chaleur, des flammes nues, de la lumière du soleil et des autres produits chimiques.

**Température de stockage recommandée** Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### **Utilisation(s) particulière(s)**

Adhésifs thermofusibles.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

#### **Autres informations**

Respecter la fiche de données techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Nom chimique	Union européenne	France
Paraffine (cire de) 8002-74-2	-	TWA-VME: 2 mg/m <sup>3</sup> ; fume

**Dose dérivée sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

#### **Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### **Contrôles techniques**

**Fondu**. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

#### **Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Mettre en place des rince-yeux dans les zones où les travailleurs sont potentiellement exposés aux substances ; ceci s'ajoute à la recommandation de port d'une protection oculaire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

<b>Protection des mains</b>	<b>Fondu</b> . Le port de gants résistants à la chaleur est recommandé pour la manipulation de matières fondues. <b>Solide</b> : . Porter des gants imperméables pour toute opération susceptible d'entraîner un contact prolongé ou répété avec la peau. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Solide	
<b>Aspect</b>	Granulés	
<b>Couleur</b>	Blanc	
<b>Odeur</b>	Aucune information disponible.	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Voir la section 9.2 pour plus d'informations
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	non applicable
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	non applicable. Insoluble dans l'eau.
<b>pH (en solution aqueuse)</b>	Aucune donnée disponible	non applicable
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité dynamique</b>	environ 1250 mPa s	Spindle A21 @ 20 rpm @ 170 °C
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble dans l'eau.	
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	non applicable
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité de liquide</b>	1 g/cm³	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	non applicable
<b>Caractéristiques des particules</b>	Aucune information disponible	non applicable
<b>Granulométrie</b>	Aucune information disponible	
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucune information disponible	

### 9.2. Autres informations

<b>Teneur en matière sèche (%)</b>	100
<b>Point de ramollissement</b>	environ 110-230 °C1 °C/ 110-230 °F2 °F
<b>Teneur en COV</b>	Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique  
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité  
Aucune information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

## 10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

## 10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

### Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

## 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer. Ne pas ajouter de l'eau ou autre matériaux volatiles à l'adhésif fondu. Dans des conditions de formation de poussières, éviter toutes les sources d'ignition, y compris les étincelles et l'électricité statique.

## 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Hydrocarbures.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

#### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de toxicité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	>2000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	10,895.80 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillar d)	>5 mg/L
ETAmél (inhalation-vapeurs)	>20 mg/L

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Le contact avec la substance fondue peut entraîner des brûlures sévères de la peau et des yeux.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Le contact avec la substance fondue peut entraîner des brûlures sévères de la peau et des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **11.2.2. Autres informations**

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

## 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Évaluation PBT et vPvB** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Perturbateur endocrinien dans l'environnement** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 12.7. Autres effets néfastes Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

**Propriétés PMT ou vPvM** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

**Catalogue européen des déchets** 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1 Numéro UN ou numéro d'identification** non réglementé

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** non réglementé

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** non réglementé

**14.4 Groupe d'emballage** non réglementé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

**14.5 Dangers pour l'environnement** non applicable

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Dispositions spéciales Aucun(e)

## IMDG

**14.1 Numéro UN ou numéro d'identification** non réglementé

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** non réglementé

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** non réglementé

**14.4 Groupe d'emballage** non réglementé

**14.5 Polluant marin** NP

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Dispositions spéciales Aucun(e)

**14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI**

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable

## Transport aérien

### (OACI-TI/IATA-DGR)

**14.1 Numéro UN ou numéro d'identification** non réglementé

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** non réglementé

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** non réglementé

**14.4 Groupe d'emballage** non réglementé

**14.5 Dangers pour l'environnement** non applicable

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Dispositions spéciales Aucun(e)

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

##### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :**

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

##### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéros CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Microparticules de polymères synthétiques (SPM)	--	78

**78**

Ce produit contient une ou plusieurs microparticules de polymère synthétique définies à la rubrique 78 de l'annexe XVII du

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

règlement (CE) n° 1907/2006.

Selon les conditions de la Restriction, ce produit peut bénéficier de la dérogation conformément au paragraphe 4(a) ou 5 de la Restriction et peut donc être mis sur le marché avec les informations requises.

% SPM:

27.826

## Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

## Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit ne contient pas de substances réglementées conformément au Règlement (CE) 649/2012 du parlement Européen et du conseil relatif à l'export et à l'import de produits chimiques dangereux au-dessus des niveaux requérant un étiquetage d'après le Règlement (CE) 1272/2008. Par conséquent ce produit n'est pas sujet à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause(PIC).

## Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone

non applicable.

## Polluants organiques persistants

non applicable

## RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

non applicable

## Règlements sur les précurseurs de drogues (CE) n° 111/2005 (exportation) et 273/2004 (commerce intérieur)

Ce produit ne contient aucune substance figurant sur la liste des précurseurs de drogues.

## Réglementations nationales

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registerants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: Association internationale du transport aérien

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

## Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 30-sept.-2025

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 9

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

## Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le règlement (UE) n°2020/878 et règlement (CE) n°1272/2008

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KIZEN FORCE 2.0

Remplace la date 02-sept.-2024

Date de révision 30-sept.-2025

Numéro de révision 4.07

---

assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**